

ciales ont été de plus en plus fréquemment utilisés pour décourager les importateurs ou obtenir une restriction des exportations. En outre, l'encadrement des échanges s'est étendu à de nouveaux secteurs et à d'autres nations. Les mesures protectionnistes appliquées par les pays de l'OCDE après 1980 ont principalement visé les exportations en provenance des pays membres de cette organisation, ainsi que des nouveaux pays industriels. Concrètement, toutefois, les obstacles non tarifaires frappent beaucoup plus les importations provenant des nations en développement. Ceci tient principalement à l'importance des produits agricoles, ainsi que des textiles et des vêtements, dans les exportations de ces pays.

Certaines caractéristiques des nouvelles mesures protectionnistes les rendent particulièrement menaçantes pour le système commercial multilatéral. Chez les importateurs comme chez les exportateurs, des groupes en faveur de leur maintien apparaissent sur la scène politique, étant donné les "rentes de rareté" dont elles sont source. En favorisant une réorientation des échanges, tant sur le plan géographique qu'en ce qui concerne la production, ces mesures créent des conditions favorables à leur extension. Bien qu'elles soient généralement destinées à fournir un répit permettant de procéder aux ajustements nécessaires, elles donnent rarement de bons résultats.